

## Séance d'ouverture du 20 juillet 2017

### Synthèse

Les Etats généraux de l'alimentation ont été lancés hier, 20 juillet, en présence du Premier ministre, du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, du ministre de la Transition écologique et solidaire, ainsi que du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie. Le Président de la République n'était pas présent, mais a donné rendez-vous aux participants en octobre.

De l'ordre de 500 personnes ont participé à cette première séquence des Etats généraux. Le programme de la journée a été marquée par l'intervention du Premier ministre et d'importants temps d'échange avec la salle. Plus précisément, les thèmes suivants ont été traités : (1) Les tendances alimentaires ; (2) la situation économique dans les filières alimentaires françaises ; (3) les évolutions de la distribution ; (4) la promotion d'une agriculture durable pour faciliter la transition écologique.

Il convient de préciser que les organisations FNSEA, Coop de France, ANIA, FCD, FEEF et ILEC ont mis à disposition des participants à la conférence une plaquette commune sur le diagnostic de la filière alimentaire. Celle-ci a permis d'afficher notre volonté d'identifier des solutions partagées, tout en insistant sur la nécessité d'une approche économique des états généraux de l'alimentation.

#### **De manière synthétique, les messages politiques principaux ont été portés par le Premier ministre :**

Le Premier ministre a souhaité présenter une analyse lucide, pragmatique et fondée sur la preuve par l'exemple, de la situation actuelle. Tout au long de la journée, le mot d'ordre était de ne pas stigmatiser (ni les modes de production, ni les différents marchés, ni les différentes attentes), ni d'attiser.

Le Premier ministre a mentionné quatre enjeux globaux :

- L'importance de la mondialisation (qui est à la fois un défi et une opportunité), avec en toile de fonds la question des aléas auxquels est soumise l'agriculture ;
- L'enjeu climatique
- L'enjeu du numérique
- Le renouvellement des générations en agriculture

Il a également souligné l'existence de défis franco-français :

- L'enjeu de la répartition de la valeur. Edouard PHILIPPE a souligné à cet effet que l'Etat ne doit pas se substituer au marché.
- Le besoin de rétablir la confiance :
  - o entre les acteurs des filières: Edouard PHILIPPE a encouragé à l'organisation : « nous ne manquons pas de structures, mais nous ne savons pas travailler ensemble ! ».
  - o avec les consommateurs : Edouard PHILIPPE a indiqué que « les risques ont changé de nature et leurs retentissements ont changé d'ampleur. Il faut supprimer les boîtes noires et les angles morts ! ».
- Les nouvelles attentes des consommateurs : Edouard PHILIPPE a indiqué que « certaines répondent à des phénomènes de mode, d'autres s'inscrivent dans la durée. »

En termes d'alimentation, le Premier ministre a tout particulièrement souligné les points suivants :

- Nécessité d'aider les français à réapprendre à bien manger, sans culpabiliser. Il s'agit d'une question de santé publique.
- Faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité (mettre fin au gaspillage alimentaire)
- La transition écologique n'est pas une mode, mais une tendance de fond : il faut la devancer. Il faut donc aider les professionnels à s'adapter, en partageant les bonnes pratiques et les idées neuves.

Edouard PHILIPPE a indiqué que l'Etat prendra ses responsabilités, mais qu'il ne pourra pas se substituer aux acteurs des filières.

**Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a, en particulier, décrit la méthode de travail**, confirmant les informations dont nous avons d'ores et déjà connaissance. Les travaux se dérouleront sur cinq mois au travers de deux grands chantiers.

- Fin août : démarrage des travaux sur la création et la répartition de la valeur. Ils se termineront fin septembre.
- Septembre : démarrage des travaux sur l'alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous, qui se termineront fin 2017.

Au total, 14 ateliers seront organisés. Ils se traduiront par des propositions concrètes, au travers de voies de progrès acceptables par tous. Une consultation publique via une plateforme internet a été lancée le 20 juillet et se clôturera fin octobre ([egalimentation.gouv.fr](http://egalimentation.gouv.fr)). Il conviendra que le monde agricole y contribue de manière importante. A l'issue de ces Etats généraux, un « agenda des solutions » sera élaboré. Stéphane TRAVERT a indiqué aux ONG, qui l'interrogeaient à ce sujet, que les décisions prises à l'issue des Etats généraux seraient mises en œuvre par le Gouvernement et le Parlement.

**Nicolas HULOT, ministre de la Transition écologique et solidaire** a tenu des propos constructifs et d'ouverture envers l'ensemble des participants. Il a insisté sur la nécessité de créer une passerelle de confiance et de respect entre l'agriculture et la société. La démarche qu'il veut promouvoir consiste à partir de l'existant, acter la présence d'une demande nouvelle, et aller vers la transition, en adaptant l'offre à la demande. Le ministre a ajouté que la France devait également participer à la sécurité alimentaire du monde.

#### **Intervention de Coop de France :**

Au nom de Coop de France, Olivier DE BOHAN a pris la parole au cours de cette journée. Olivier DE BOHAN a fait part de la position positive et optimiste de Coop de France vis-à-vis des Etats généraux. Il a souligné que notre Fédération contribuerait de manière très concrète à « l'agenda des solutions ». Il a plus particulièrement insisté sur :

- la notion de « juste prix pour l'agriculteur », souvent reprise par les intervenants et participants au cours de la journée, et qui mérite d'être précisée car elle génère plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Olivier DE BOHAN a indiqué qu'il serait préférable de parler de revenu ou de marge.
- l'ouverture de nos marchés au monde, qui créent de nombreuses incertitudes (crises économiques, variation des monnaies ...). Olivier DE BOHAN a souligné qu'il était aujourd'hui nécessaire de s'adapter à ces nouvelles réalités en mettant en œuvre les outils dont nous disposons. Il a, à ce titre, cité le renforcement de l'organisation économique, l'amélioration de la compétitivité, la valorisation de nos démarches RSE, la mise en place de dispositifs législatifs et réglementaires adaptés, le rôle des interprofessions. Il a conclu en rappelant qu'il ne fallait jamais oublier que nos entreprises restaient inscrites dans des marchés et des relations commerciales.
- Concernant le volet environnemental, Olivier DE BOHAN a insisté sur l'importance d'engager les transitions annoncées dans un contexte économique réaliste.

A noter que de nombreux représentants de coopératives sont intervenus au cours de la journée. Ces interventions ont permis de mettre en avant notre modèle et de marquer sa présence au sein de ces travaux.

**En conclusion**, une conférence introductive qui crée les conditions d'une dynamique constructive. Il convient à présent de s'organiser pour être les plus efficaces possibles dans nos contributions.